



Bulletin d'information – septembre 2025

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement de notre dernier bulletin d'information, distribué à la fin du mois d'août 2025, nous revenons vers vous avec plus d'informations sur les modalités de la concertation préalable du public, annoncée précédemment.

Au regard du contexte municipal actuel sur la commune de Saint-Privé, nous avons décidé, en accord avec la commune, de reporter la concertation préalable à octobre 2025, après la constitution de la nouvelle majorité au conseil municipal.

Dès lors, la concertation préalable aura lieu aux dates et selon les modalités suivantes :

La concertation préalable, ouverte au public, se tiendra :



Du 16 au 30 octobre 2025

Une permanence d'information aura lieu en mairie le jeudi 30 octobre entre 10h et 12h

Si vous souhaitez participer à la permanence, merci de contacter le responsable de projet

Pendant toute la durée de l'évènement, un dossier de concertation sera disponible pour consultation :

- ❖ En version papier à la mairie de Saint-Privé aux heures et jours habituels d'ouverture au public
- ❖ Dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet :
<https://www.aboenergy.com/fr/zone-information/nos-projets/bourgogne-franche-comte/soleil-de-puisaye.html>

Retrouvez facilement le dossier de concertation sur notre site internet, en *flashant* avec votre téléphone le QR Code :



Des observations et propositions pourront être adressées :

- ❖ Par écrit, sur le registre mis à disposition en mairie
- ❖ Par correspondance, à l'adresse suivante : ABO Energy – 6 bis avenue Jean Zay, 45000 Orléans
- ❖ Par voie électronique, à l'adresse suivante : theo.lecorre@aboenergy.com

A l'issue de la concertation :

Le bilan de la concertation sera rendu public. Il sera disponible en mairie ainsi que dans sa version électronique, téléchargeable pendant deux mois. ABO Energy indiquera les mesures qui seront prises pour répondre aux enseignements tirés de cette concertation.

